



ELABORATION DU SCOT (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE) DE LA VALLÉE D'OSSAU

Réunions publiques de concertation

Jeudi 27 avril – 18h – Sévignacq-Meyracq

Mardi 2 mai – 18h - Laruns

Ordre du jour

- *Qu'est-ce qu'un SCoT ?*
- *Les enjeux du territoire*
 - *Planning*
 - *Questions diverses*



Le périmètre du SCoT : la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau

Oloron-Sainte-Marie



Pau



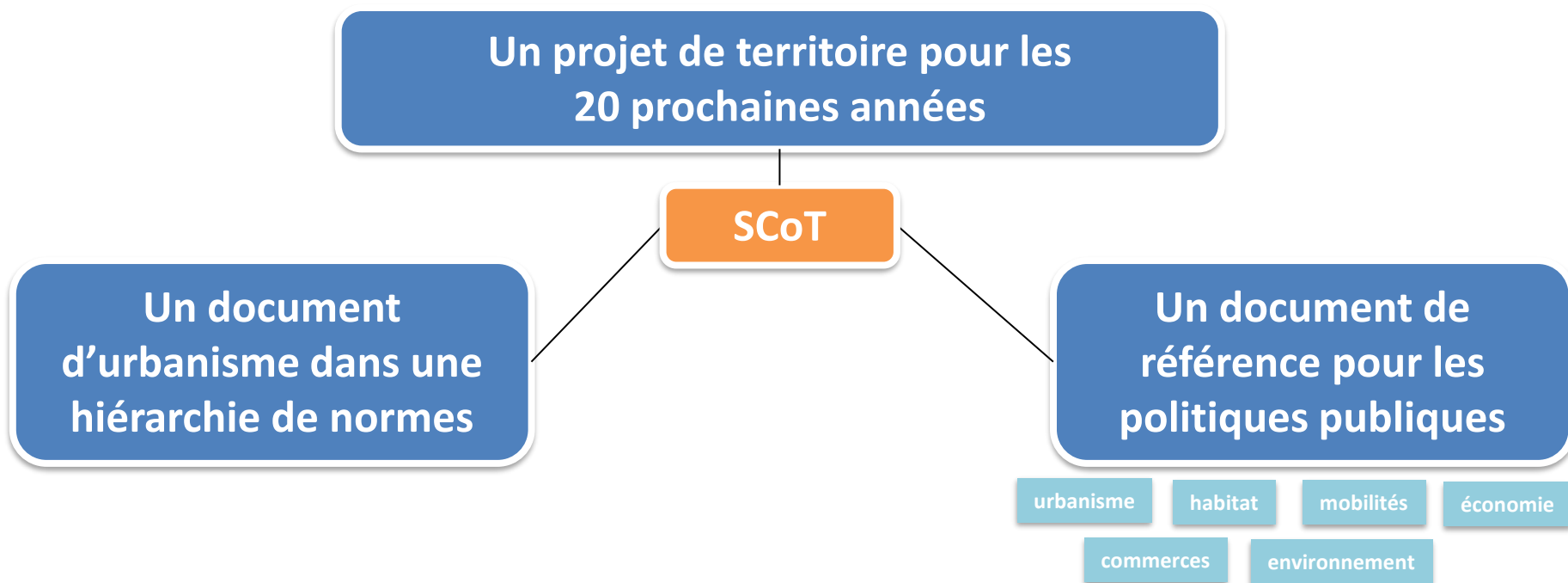
- 18 communes
- 10 000 habitants

Argelès-Gazost

Espagne

Le SCOT : un projet stratégique partagé pour l'aménagement du territoire

*Un document de planification et d'urbanisme qui définit les **grandes orientations de développement et d'aménagement du territoire***



Le SCoT est d'abord un document prospectif qui doit permettre de définir un projet de territoire commun.

Le SCoT est également un document d'urbanisme, à portée réglementaire, afin que les objectifs d'aménagement puissent être atteints.



Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Qu'est-ce que n'est pas un SCoT ?

Les grandes thématiques du SCOT

Gestion économe de l'espace

- Le SCOT va fixer des objectifs de modération de la consommation d'espace liée à l'urbanisation
- Le SCOT ne va pas descendre à la parcelle pour définir les zones à urbaniser

Démographie et habitat

- Le SCOT va fixer des objectifs d'accueil de population, de production de logements, sur l'ensemble des 18 communes (ou par grands secteurs géographiques)
- Le SCOT ne va pas définir les logements à réhabiliter (politique habitat)

Biodiversité et TVB

- Le SCOT va définir les continuités écologiques à protéger (boisements, cours d'eau, haies, etc.), avec un rapport de compatibilité dans les documents d'urbanisme locaux (PLU, cartes communales)
- Le SCOT ne va définir les destinations autorisées/interdites au sein de ces continuités écologiques ; certaines coupes d'urbanisation seront néanmoins à respecter



Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Qu'est-ce que n'est pas un SCoT ?

Les grandes thématiques du SCOT

Economie et commerces

- Le SCOT va définir les surfaces économiques à venir (20 ans), en les localisant par grands secteurs géographiques
- Le SCOT va définir la politique commerciale (localisation préférentielle des commerces)
- Le SCOT ne va délimiter à la parcelle les zones économiques ou surfaces commerciales

Mobilité et déplacements

- Le SCOT va identifier les problématiques de déplacements à l'échelle du bassin de vie
- Le SCOT va définir les orientations générales de déplacements en lien avec le Département, la Région, etc.
- Le SCOT va proposer de développer ou pas certains outils existants (Transport à la Demande) ou imposer aux PLUS certains outils (orientations liées aux déplacements, liens physiques futures zones à urbaniser, etc.)
- Le SCOT ne va pas définir la création de lignes de transports en commun ou de nouvelles voies (douce, etc.)



Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Qu'est-ce que n'est pas un SCoT ?

Les grandes thématiques du SCOT

Agriculture

- Le SCOT va identifier les grands enjeux agricoles du territoire
- Le SCOT a peu d'actions, si ce n'est les objectifs chiffrés de consommation d'espace

Energie et climat

- Thématique transversale : habitat, équipements, transports, etc.

Paysage

- Le SCOT peut imposer aux PLUs certaines orientations paysagères dans les outils spécifiques (orientations d'aménagement thématiques, sectorielles)
- Le SCOT ne va pas interdire certaines destinations dans les secteurs paysagers sensibles

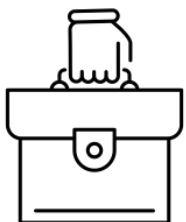
Le SCOT : quel rapport avec le quotidien des habitants ?

*PLUS QU'UN SIMPLE DOCUMENT D'URBANISME,
LE SCOT EST UN PROJET FÉDÉRATEUR
QUI INTÉRESSE AU QUOTIDIEN TOUT HABITANT :*

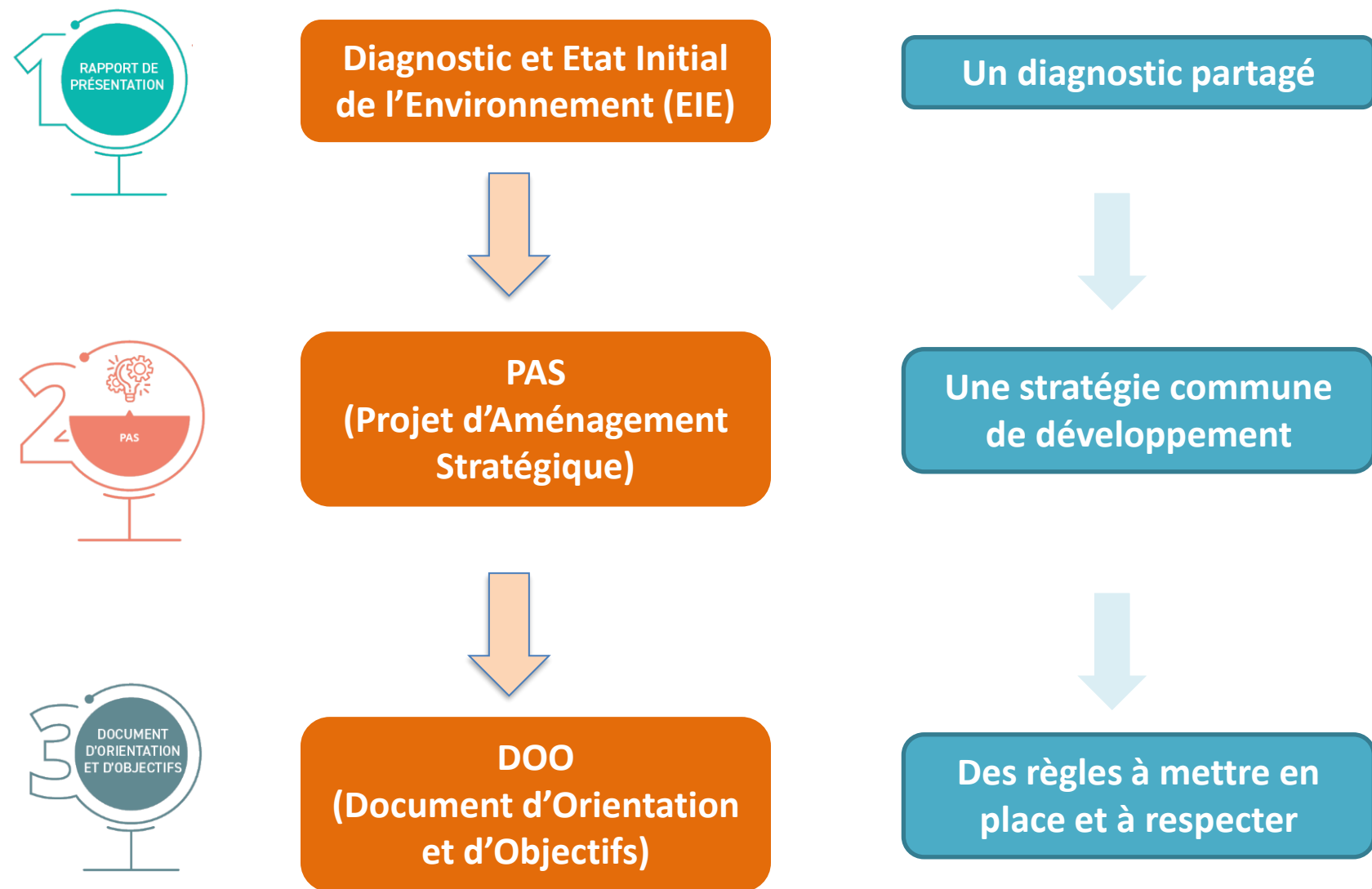
il définit le cadre permettant:

- de trouver un emploi et un logement adaptés à ses attentes,*
- se déplacer facilement vers son lieu de travail, de résidence ou de loisirs,*
 - satisfaire ses besoins d'achats au quotidien...*
 - préserver le cadre de vie*
 - etc.*

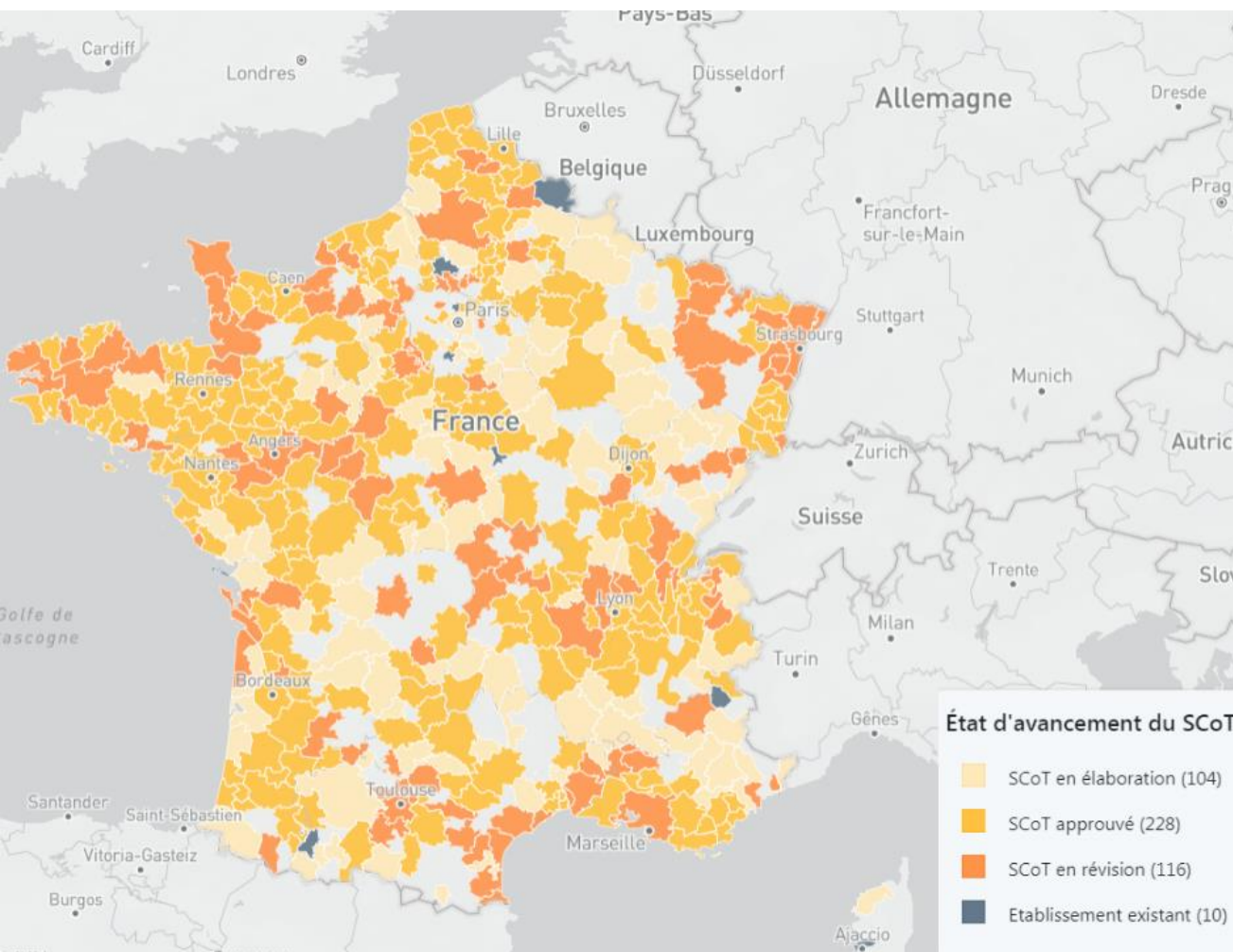
*Ce sont autant de préoccupations qu'un SCoT doit prendre en compte pour
construire l'avenir du territoire.*



Le SCOT : 3 étapes, 1 document opposable



Les SCoT en France



377

SCoT approuvés

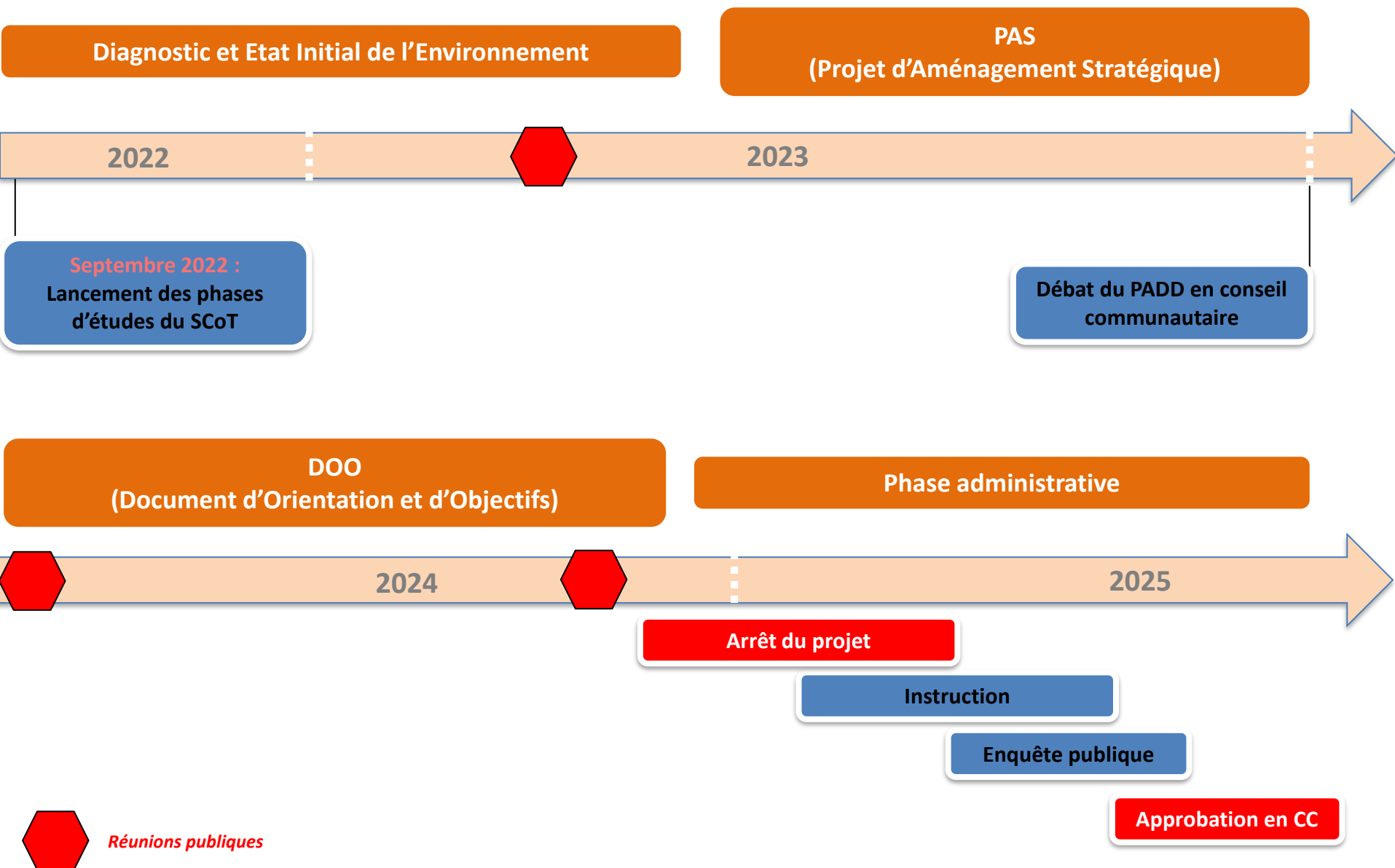
97 %

de la population couverte par un SCoT
opposable ou en cours

86 %

des communes couvertes par un SCoT
en vigueur ou en cours

Planning prévisionnel



La concertation



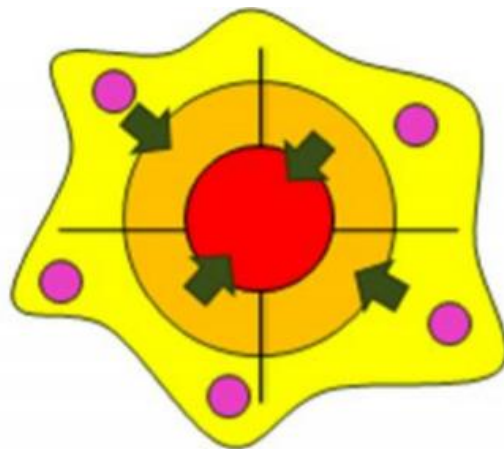
- Mise à disposition d'un registre des contributions du public au siège de la Communauté de Communes à Arudy, 1 avenue des Pyrénées,
- Diffusion d'articles d'information dans le bulletin communautaire, le site internet de la Communauté de communes et dans la presse locale
- Réunions publiques
- Recueil des contributions du public par voie postale et électronique

Adresse e-mail :

SCOT@cc-ossau.fr



Le territoire en quelques mots



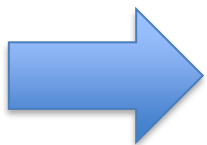
Services et équipements Armature urbaine

Les bassins de vie de la vallée d'Ossau

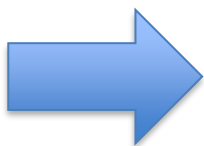
Périmètre des bassins de Vie (2022)



La CCVO est constituée de 2 bassins de vie (INSEE-2022) qui montre **deux secteurs géographiques** (haute et basse vallées) fortement liés à **Arudy** et à **Laruns** qui en constituent les polarités.



Les communes de Buzy, Arudy, Rébénacq, Bescat, Sévignacq-Meyracq, Lys, Sainte-Colome, Louvie-Juzon, Izeute sont dans **l'aire d'attraction de Pau**.



Lys et Rébénacq appartiennent à la zone d'emploi de Pau, les autres communes à celle d'**Oloron**.



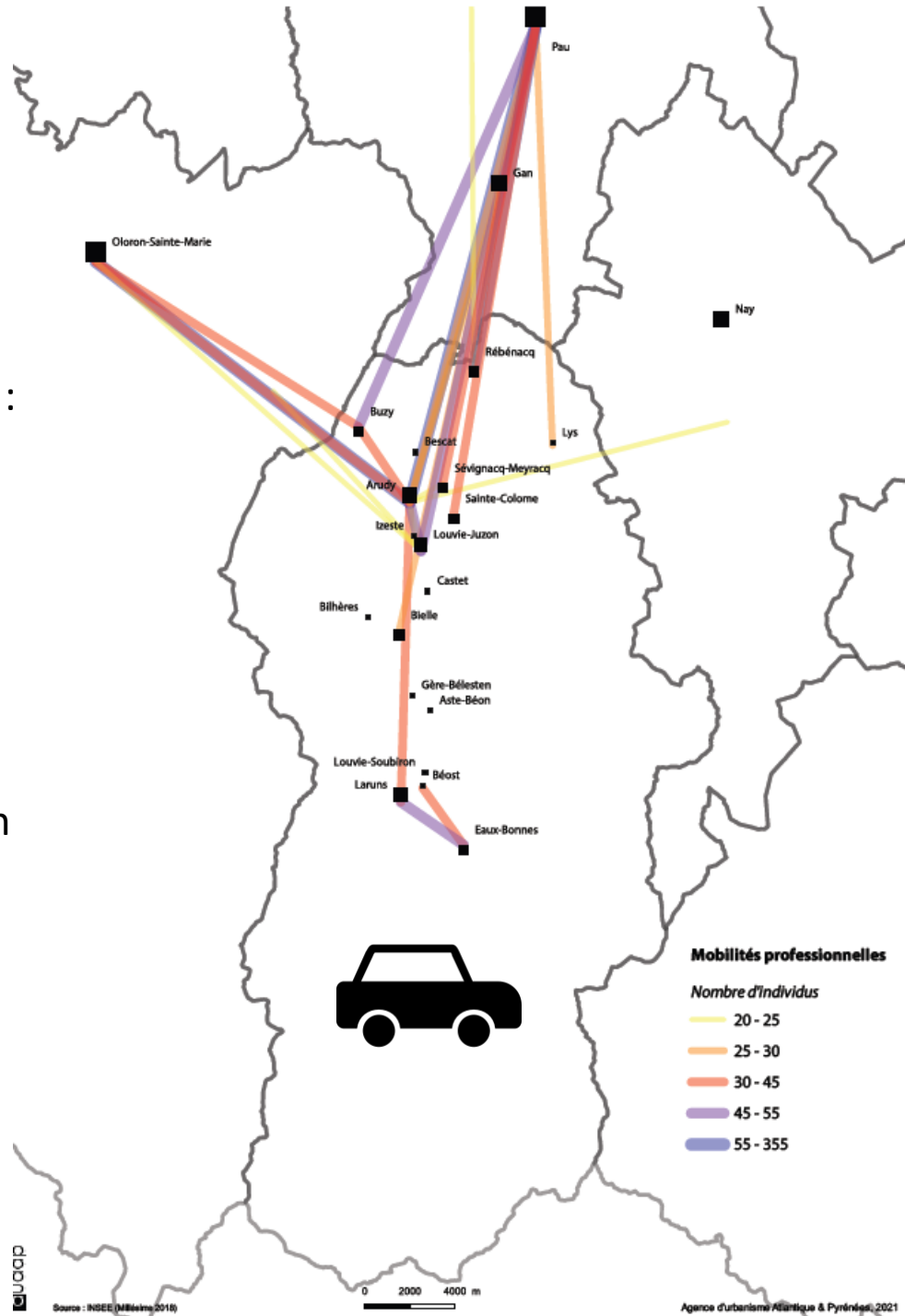
Les déplacements domicile-travail

Sur environ 4000 actifs habitant sur la CCVO :

- 57% travaillent sur la CCVO dont 36% sur leur commune de résidence (chiffre en baisse)
- 13% travaillent à Pau
- 11% travaillent sur la Communauté de Communes du Haut-Béarn
- 9% dans la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (hors Pau)
- 6% dans le reste du Béarn
- 9% ailleurs

La plupart des bourgs des communes sont à moins de 15 minutes en voiture des deux polarités

(sauf Bilhères et Lys)





Pôles de services et d'équipements: constat

Pôles principaux (>100 équipements par commune) : Arudy, Laruns

Pôle intermédiaire (50 équipements) : Louvie Juzon

Pôle intermédiaire et touristique (50 équipements) : les Eaux-Bonnes

Pôles locaux (20 équipements) : Bielle, Buzy, Rébénacq, Sévignacq-Meyracq

Armature urbaine de la CC Vallée d'Ossau





Services et équipements : les enjeux

- Un bon niveau d'équipements : 49 services et équipements pour 1000 habitants (29 au niveau national) soit 507 équipements au total
- 44% des équipements et services sur les 2 pôles d'Arudy et Laruns
- 85% des équipements sont présents dans les 8 pôles identifiés
- 82 services et équipements liés à la santé, aux personnes âgées au social (soit 16% des équipements), contre 51 commerces, 226 services aux particuliers (45% des équipements)
- Un territoire qui dépend davantage du bassin d'Oloron et Pau pour les services de la gamme supérieure (hypermarché, poissonnerie, parfumerie, lycées, urgences)

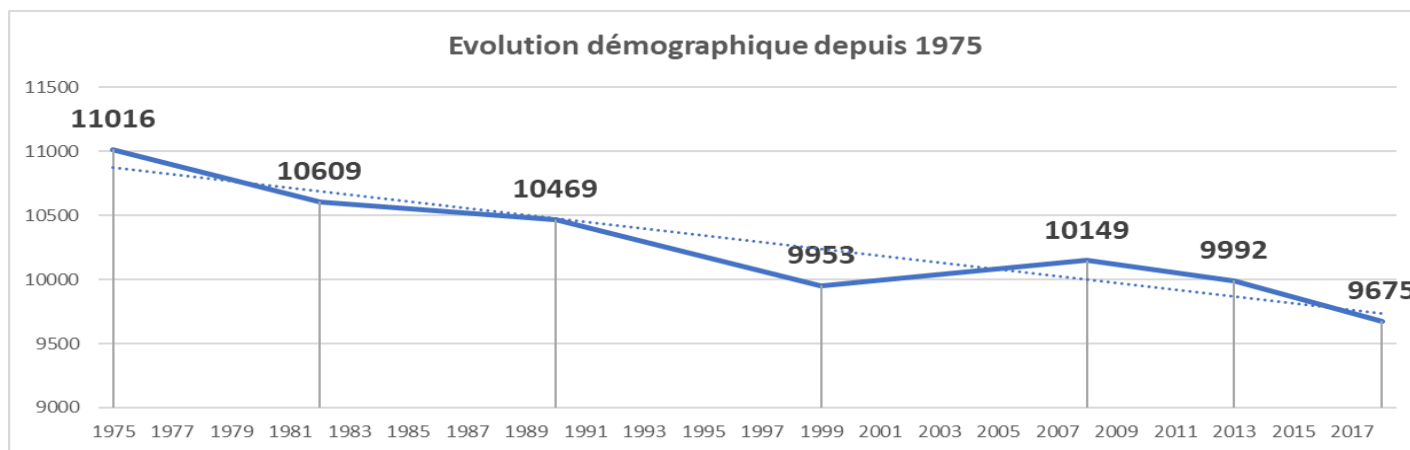


La démographie

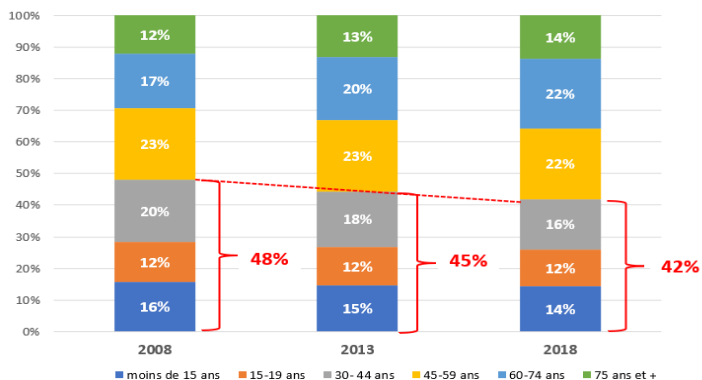


Démographie : le défi d'une augmentation de la population permanente ; un vieillissement de la population

Une population en baisse légère mais régulière, accentuée par un solde migratoire devenu déficitaire après une période d'attractivité (1999-2013). Peu de communes gagnent des habitants depuis 2013 (Arudy, Buzy, Ste-Colome).



Pyramide des âges
Evolution de la population de la CC Vallée d'Ossau (2008-2018)



En 2008, les moins de 45 ans représentaient **48% de la population, contre 42% en 2018**. Parallèlement la part des plus de 60 ans est passée de 29% à 36%



Démographie : les enjeux

- Une démographie à la baisse qui concerne tout le territoire sauf Arudy (+0,4%/an depuis 2013 après une baisse), Buzy (+0,7%/an), Sainte-Colome,
- Un solde naturel durablement déficitaire auquel s'ajoute un tassement récent de l'attractivité résidentielle (solde migratoire négatif)
- Une accélération du vieillissement de la population (les moins de 45 ans passent de 48% en 2008 à 42% en 2018)
- La composition des ménages montre une légère baisse du profil familial (67% en 2008, 62% en 2018) et une augmentation des personnes seules (30 à 34%, dans toutes les classes d'âge)
- Profil des ménages :
 - ✓ une part importante (et en hausse) de retraités (36% en 2019)
 - ✓ un nombre d'employés, de professions intermédiaires et d'ouvriers classique en milieu rural : 15% d'employés (semblable à l'échelle du 64), 14% de professions intermédiaires (idem 64), 11% d'ouvriers (idem 64)
 - ✓ Un faible nombre de cadres (4,6% contre 7% dans le 64) mais semblable dans les territoires de montagne (4,8% dans le Haut-Béarn, 4,3% en CCPVG)



L'habitat

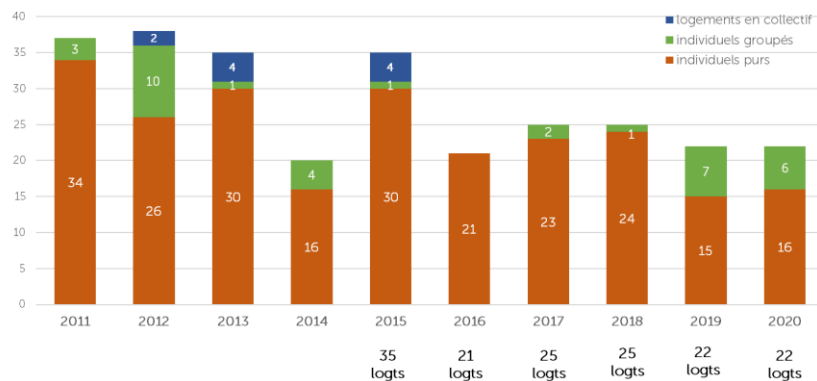


Le parc de logements marqué par la résidence secondaire

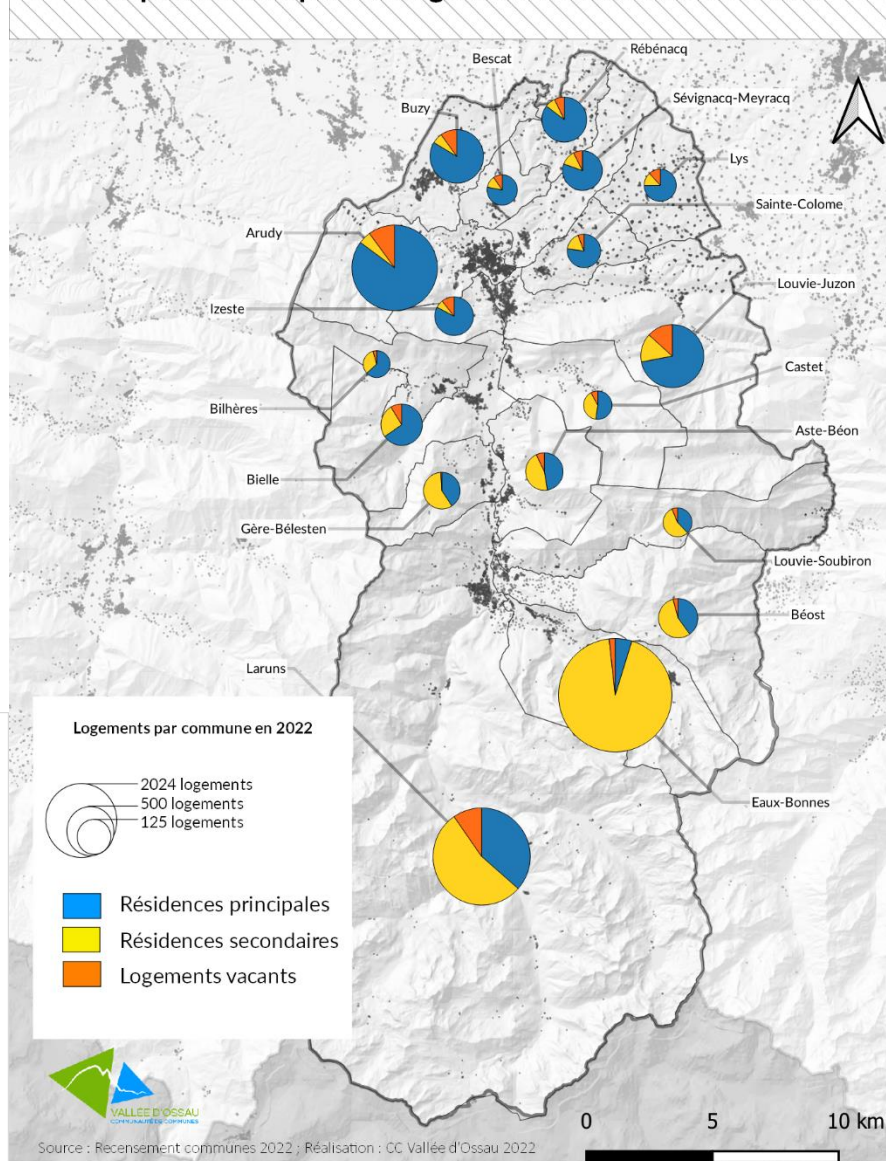
- 9188 logements sur la CC de la Vallée d'Ossau
- Plus de **4 logts sur 10** sont des **résidences secondaires** ou des logts occasionnels (*plus de 9 sur 10 sur Eaux Bonnes et plus de 1 sur 2 à Laruns*)
- Un **taux de vacance de 7,3%** à l'échelle de la CCVO (8,2% pour le dpt)
- Un **rythme de construction peu soutenu** (30 en moyenne par an)
- **4 communes concentrent 65% des constructions** apparues sur la CCVO depuis 2011 : Arudy 85 logts, Buzy 42 logts, Laruns 30 logts, Louvie-Juzon 25 logts.
- **La maison individuelle** a représenté 82 % des nouveaux logements (toutes les communes sont concernées)
- 68 % des ménages sont composés d'au plus 2 personnes

Rythme de construction/typologie (2011-2020)

Source Sit@del2 -2022



Composition du parc de logements sur la Vallée d'Ossau





L'emploi, l'économie, l'agriculture



Population active

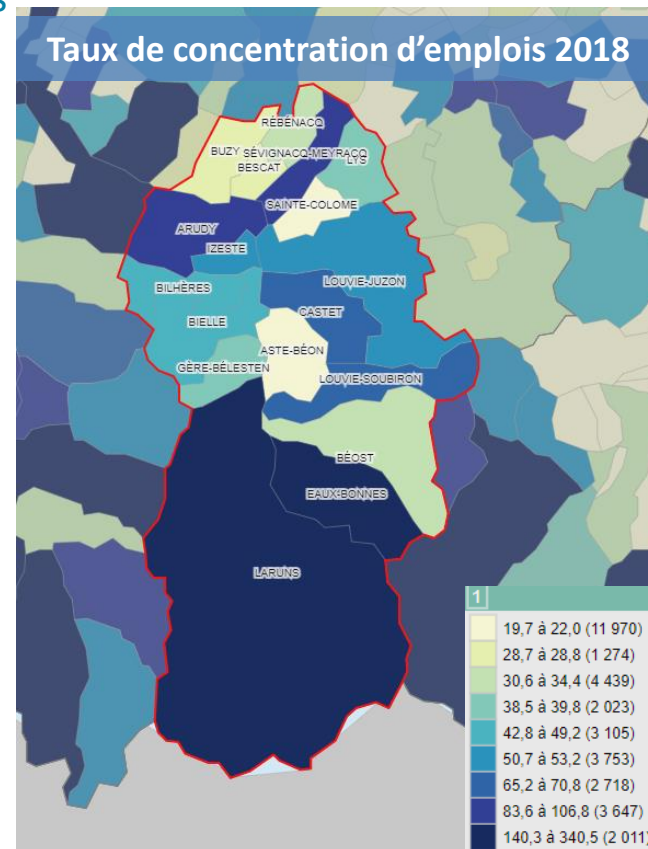
Une population active dépendante des pôles d'emplois

Malgré une baisse de population, un taux de concentration de l'emploi* de **74,8 en 2018** (contre 98,7 en 2008) qui induit une dépendance aux bassins d'emplois extérieurs notamment pour les communes situées en basse vallée : Buzy, Bescat ou Sainte Colome dont le TCE ne dépasse pas 29.

Trois communes offrent plus d'emplois qu'elles n'ont d'actifs :

- Arudy TCE = 106,8
- Laruns TCE = 140,3
- Eaux Bonnes TCE = 340,5

Nom	TCE
Arudy	106,8
Aste-Béon	19,7
Béost	30,6
Bescat	28,8
Bielle	42,8
Bilhères	49,2
Buzy	28,7
Castet	70,8
Eaux-Bonnes	340,5
Gère-Bélesten	38,5
Izeste	50,7
Laruns	140,3
Louvie-Juzon	53,2
Louvie-Soubiron	65,2
Lys	39,8
Rébénacq	34,4
Sainte-Colome	22
Sévigacq-Meyracq	83,6



**Taux de concentration
d'emplois = $TCE = nb$
d'emplois/actifs occupés*



L'emploi

EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

	2008		2013		2019			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %
Ensemble	3 341	100,0	3 144	100,0	3 007	100,0	43,0	71,7
Agriculture	319	9,5	307	9,8	377	12,5	38,5	16,7
Industrie	649	19,4	510	16,2	419	13,9	16,2	93,1
Construction	231	6,9	303	9,6	217	7,2	5,9	58,5
Commerce, transports, services divers	1 413	42,3	1 187	37,8	1 123	37,3	42,8	71,7
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	729	21,8	837	26,6	871	29,0	67,3	88,5

- 2 secteurs d'activité principaux : les **commerces-transports-services divers** (liés au tourisme notamment), **l'administration-santé-action sociale**
- Un 3ème secteur d'activité spécifique au territoire : **l'industrie** (juste devant l'agriculture)



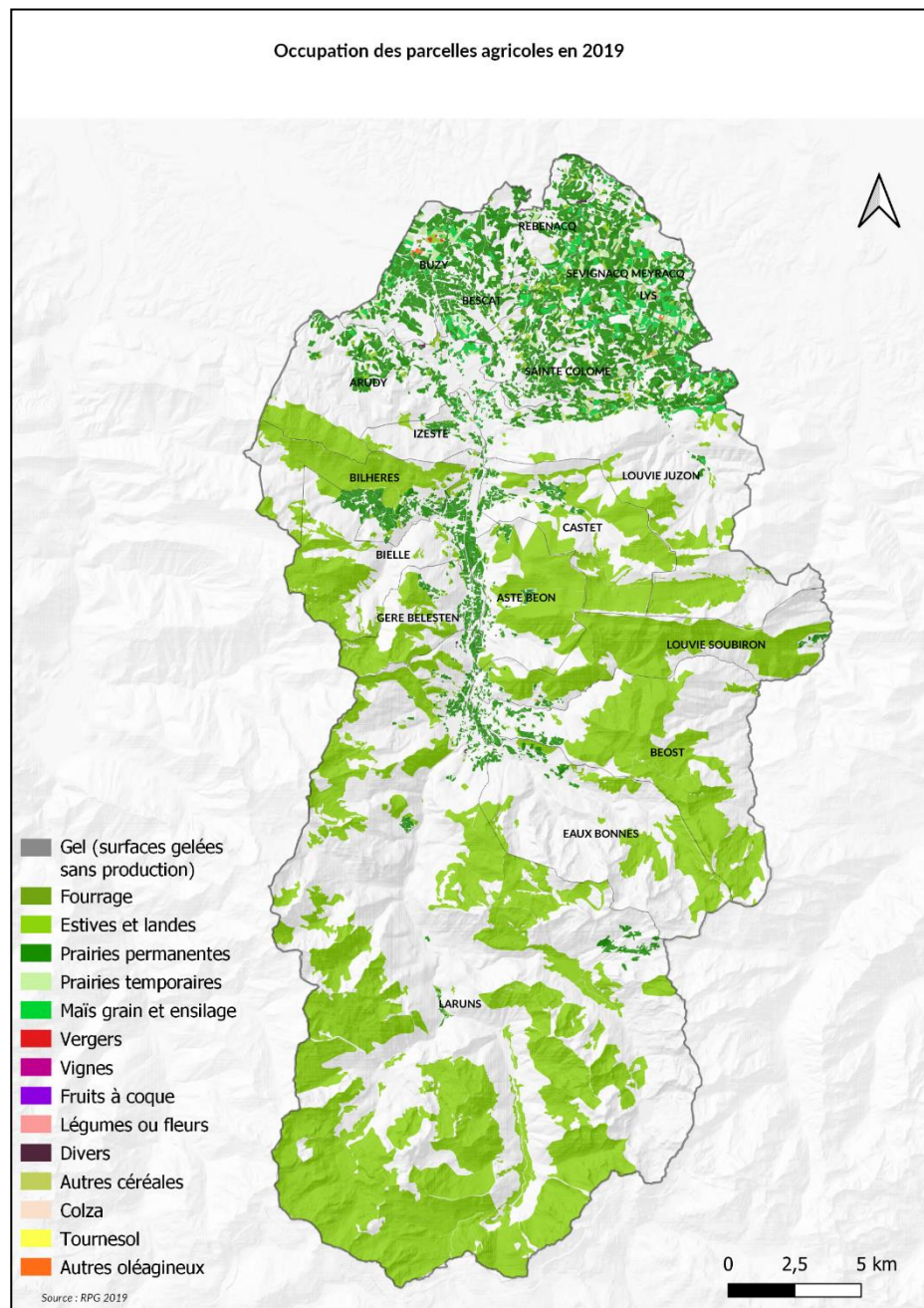
Le diagnostic agricole

↳ Environ **50% du territoire** de la CCVO est composé de **terres agricoles déclarées à la PAC**

↳ **78%** des terres agricoles représentent des **landes et estives**

↳ **274 exploitations** sur le territoire (recensement agricole 2020)

↳ **Diminution** du nombre d'exploitations par rapport à 2010 mais **augmentation de la SAU** par exploitation (26 ha en 2020 contre 22 ha en 2010)





Economie : principaux enjeux

- Un niveau d'emplois élevé (75 emplois pour 100 actifs occupés) à l'échelle de la vallée d'Ossau mais en baisse, en concurrence avec les bassins d'emplois voisins (Pau, Oloron)
- Un niveau d'emplois élevé grâce à l'industrie, au tourisme et à l'artisanat
- Une baisse du nombre d'emplois, malgré tout, dans l'industrie et le secteur « commerces, transports »
- Une augmentation des emplois dans l'administration, l'action sociale, la santé
- 90% des emplois liés aux PME et TPE
- Une activité industrielle fortement présente en comparaison des territoires voisins
- Un faible taux d'emplois type BAC+5 (6%)
- Une offre économique équilibrée entre les ZAE (zones d'activités économiques) et les activités de centres-bourgs (artisanat, commerce)
- Une offre commerciale présente principalement dans les centres-bourgs



Tourisme, loisirs

Tourisme (diagnostic schéma de dvp touristique 4 saisons)

L'offre touristique du territoire

Carte de synthèse

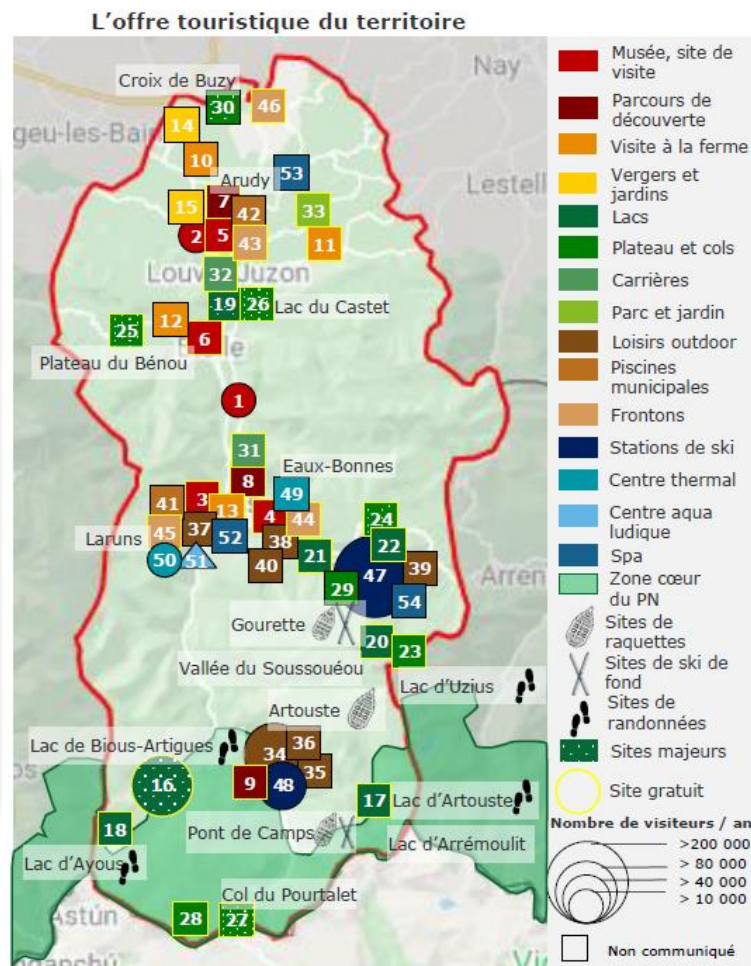
Un territoire structuré par 3 offres emblématiques sur des filières différenciées

- Le **petit train d'Artouste** accueille près de 100 000 visiteurs chaque année
- Le **domaine skiable de Gourette** enregistre environ 240 000 journées skieurs
- Le site naturel du **lac de Bious Artigues** attire près de 85 000 visiteurs par an

Des polarités aujourd'hui concentrées « sur les hauteurs », qui se développent en fond de vallée et dans le piémont

- Une **offre hivernale** et le domaine skiable de **Gourette** comme véritable fer de lance
- Une offre été, loisirs et sportive, structurée autour d'**Artouste**
- Une offre loisirs été qui se structure, autour du bourg de **Laruns** et une offre d'itinérance et d'APN déjà riche qui maille la vallée
- Un **potentiel de site naturels** remarquables qui maille équitablement le territoire, à mieux valoriser

*APN : Activités Pleine Nature





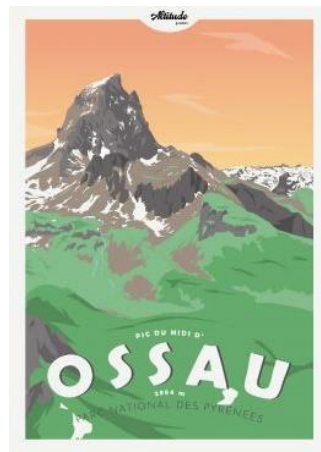
Tourisme (rapport activités 2021) : les enjeux du SCoT

Stratégie du schéma de développement touristique :

- Continuer le développement de la **stratégie 4 saisons**, notamment en capitalisant sur l'intérêt croissant des clientèles pour les territoires nature, de montagne (post Covid)
- Redynamiser les **filières historiques** : ski, tourisme de santé
- Faire connaître les filières en ligne avec **l'image du territoire** : culture locale, pastoralisme, activités de pleine nature, gastronomie, thermalisme
- Multiplier les polarités pour éviter la **surfréquentation**
- Développer les **offres relais** pour désaisonnaliser l'activité : offre de baignade, loisirs indoor, bien-être, événementiel
- Diversification de l'offre d'hébergement
- Une destination **vallée d'Ossau** à renforcer

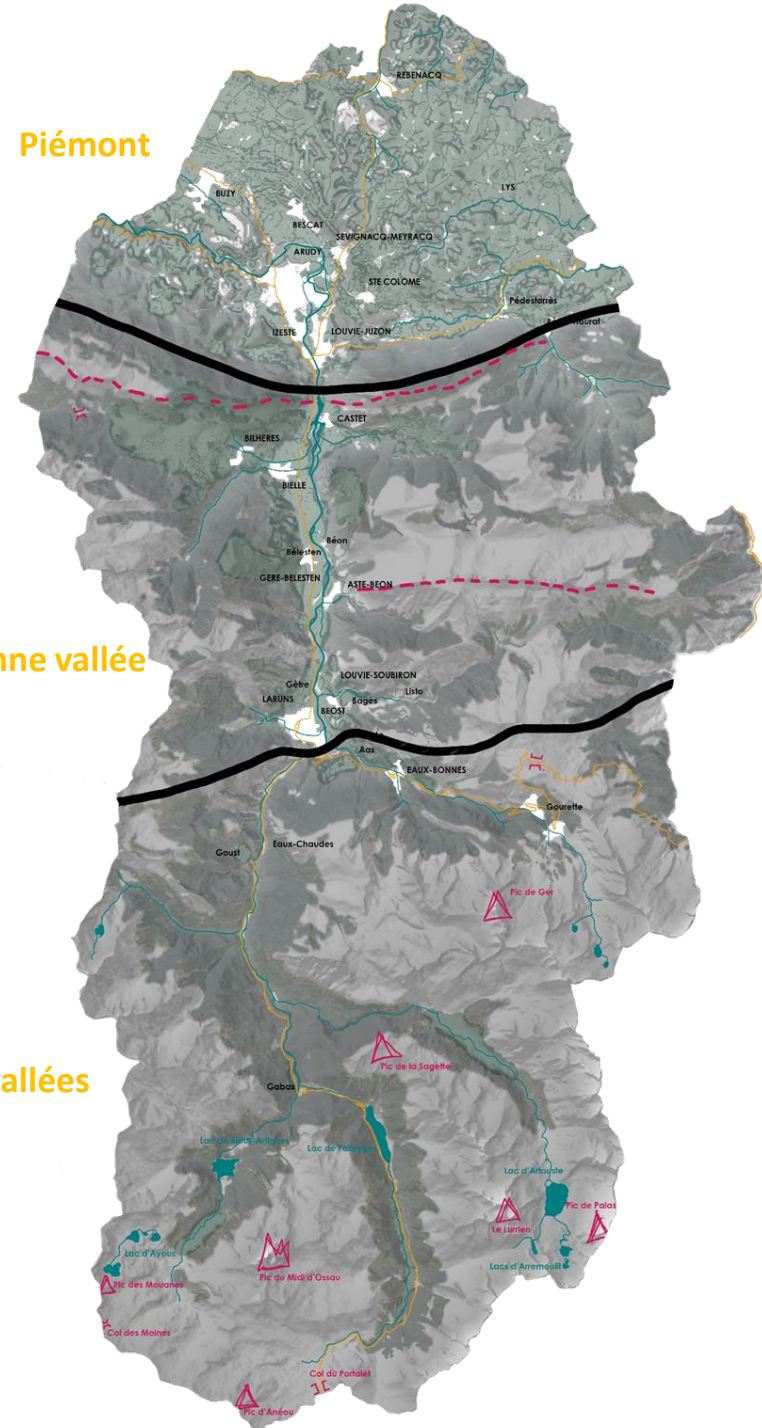


Paysage



Paysages de la Vallée d'Ossau

- Un relief très lisible (vallée glaciaire orientée Nord/sud) qui engendre un étagement des implantations humaines :
 - Piémont d'Ossau
 - Moyenne vallée
 - Hautes vallées
- Des paysages façonnés par le pastoralisme
- Une vallée habitée avec de nombreux villages et hameaux
- Des sites d'exception qui engendrent une forte fréquentation touristique
- Sites classés et inscrits :
 - Ensemble formé par les villages de Bielle et Castet et Col d'Aubisque, cascade de Goust (sites inscrits)
 - Plateau de Bious-Artigues, Vallée du Sousouéou, Cirque de Gourette, Vallée du Valentin (sites classés)





Paysage : les enjeux

- Des paysages diversifiées et de grande qualité, emblématiques des paysages de montagne
- Des paysages issus du pastoralisme, soumis aux évolutions des pratiques et fortement dépendant du contexte économique et du changement climatique
- Des villages groupés de grande qualité, à l'identité rurale et montagnarde, qui engendre aussi une qualité de vie village, en lien avec des espaces publics centraux
- Des extensions urbaines qui ne font pas toujours référence à cette identité rurale et montagnarde, qui peuvent banaliser les paysages, notamment depuis les nombreux points de vue panoramiques
- Une charte architecturale et paysagère sur le territoire des Pyrénées béarnaises, qui énonce des pistes d'actions
 - Le prolongement des formes urbaines des villages
 - L'intégration des nouvelles constructions dans les enveloppes bâties anciennes
 - L'implantation du bâti dans la pente
 - L'insertion des bâtiments agricoles
 - La conservation et la construction des murets
- Des sites de grande qualité très fréquentés, dont certains font l'objet de protections, avec des infrastructures d'accueil à intégrer dans les paysages



Biodiversité et Trame Verte et Bleue

Occupation des sols

■ Le milieu forestier comme élément central :

- ✓ Près de 36% du territoire
- ✓ Principalement présent sur les fortes pentes de fond de vallée et sur les hauteurs
- ✓ Pas de massifs boisés étendus sur le piémont mais une ambiance bocagère

Occupation du sol (NAFU 2020)

■	Espaces urbains
■	Carrières
■	Surfaces en eau
■	Cultures
■	Prairies
■	Pelouses et pâturages naturels
■	Espaces agricoles en friche
■	Peuplement de conifères
■	Peuplement de feuillus
■	Peuplement mixte
■	Glaciers et neiges éternelles
■	Roches nues

■ Une pratique agricole qui structure le territoire :

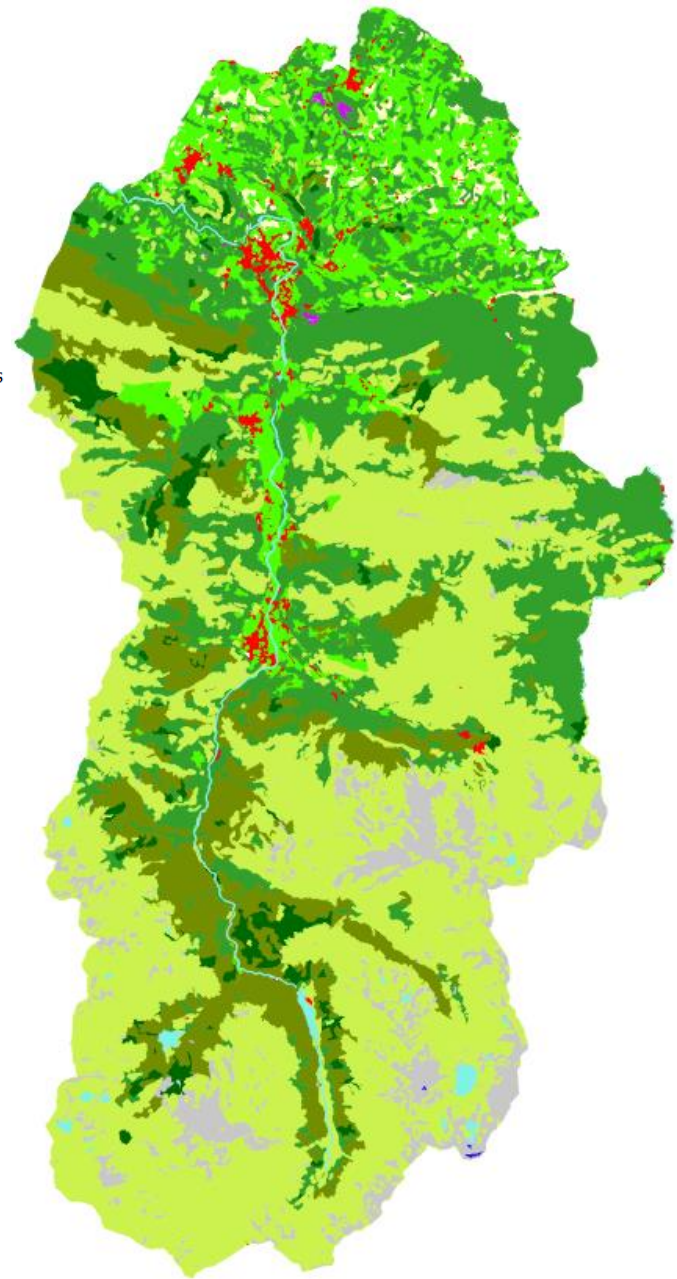
- ✓ Un peu plus de 35% des terres du territoire sont à vocation agricole
- ✓ Dominée par les prairies et pelouses (29%)

■ Des espaces agricoles en friche que l'on retrouve un peu partout sur le territoire

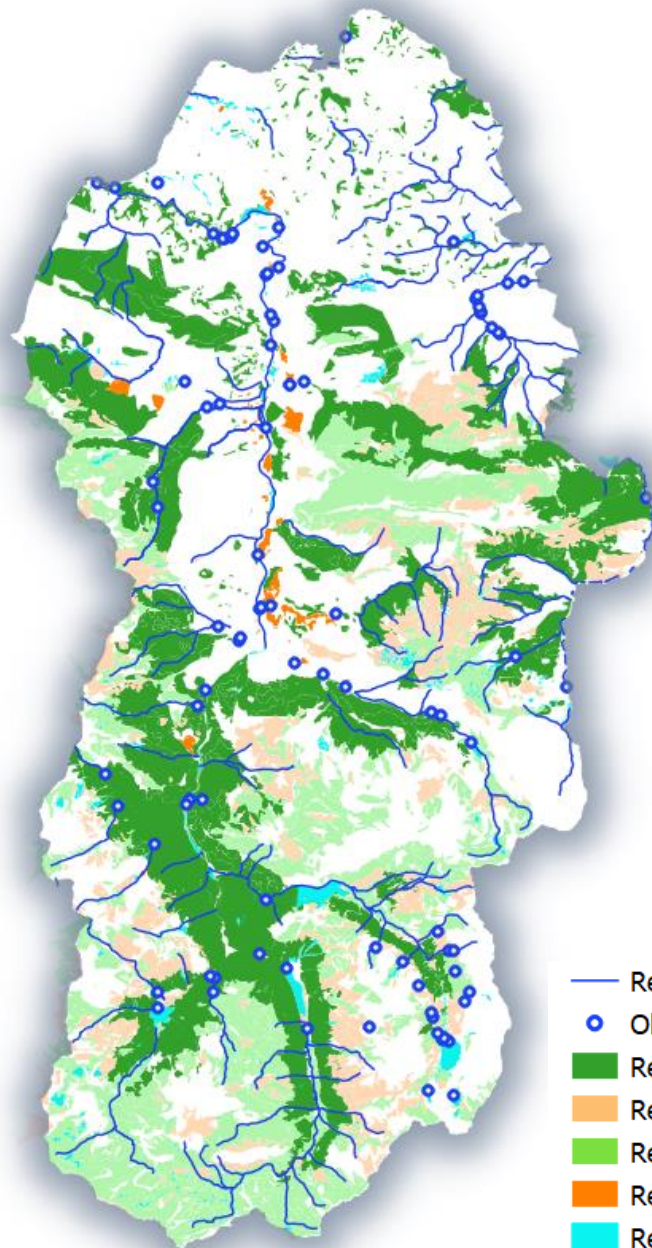
■ Des milieux rocheux caractéristiques des altitudes élevées (près de 12%)

■ Un faible recouvrement de surfaces en eau

■ Des milieux artificiels représentant un peu moins de 6% du territoire (zones urbanisées, sites d'extraction de matériaux, ...)

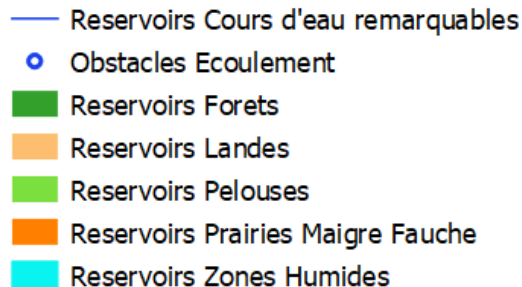


La trame verte et bleue



■ Éléments de biodiversité et de continuités écologiques sur la CCVO – Etude du CEN

- Réservoirs de biodiversité : superposition des différentes trames
 - ✓ Couvrent 53,5% du territoire
 - ✓ Forte disparité entre le piémont et la montagne :
 - Trame relativement fonctionnelle en montagne
 - Trame fonctionnelle fragmentée sur le piémont : peu d'enjeux écologiques en terme quantitatif, peu d'éléments structurants et diversifiés liés à un contexte topographique favorable à l'urbanisation et la grande culture



Risques identifiés

Une bonne couverture du territoire par les PPR

PPR multirisques
PPR inondations
PPR incendies
PPR radon

Risques naturels :

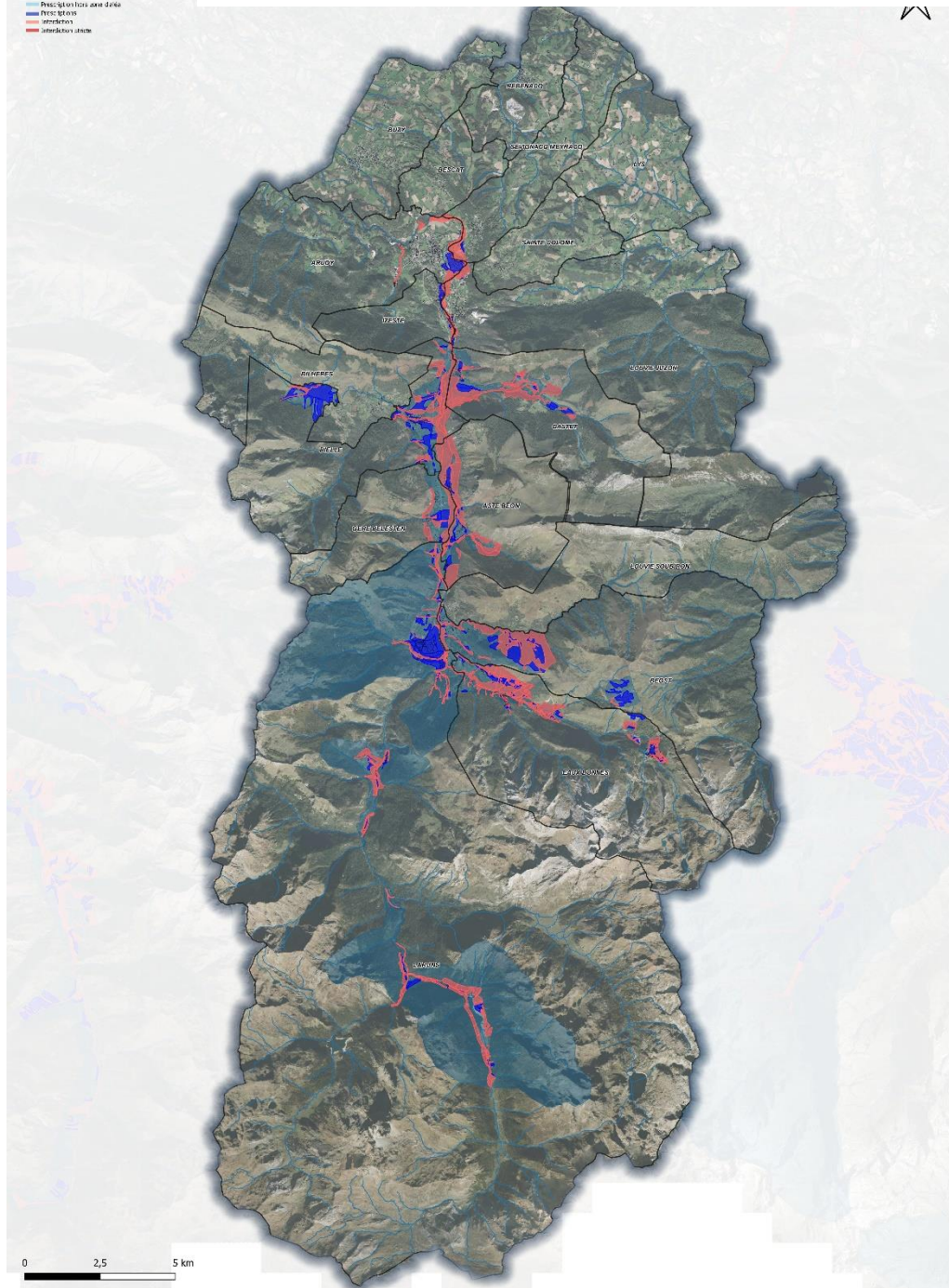
- Inondation
- Séisme
- Mouvements de terrain
- Retrait gonflement des argiles
- Avalanche
- Feu de forêt
- Radon

Risques technologiques :

- Pollution des sols
- Rupture de barrage

PPR :

- 8 PPR multi-risques
- 5 PPR inondations
- 5 communes sans PPR





TVB et biodiversité : principaux enjeux

- Près de 36% du territoire couvert par la forêt et 35% par des terres agricoles
- Une biodiversité préservée et gérée au travers de nombreux périmètres de protection et de mise en valeur : sites classés et inscrits, 1 réserve naturelle nationale, 1 arrêté de protection du Biotope, zone cœur et aire d'adhésion du Parc National, 12 sites Natura 2000, 31 ZNIEFF
- La principale cause d'altération des habitats et de la fonctionnalité de la trame écologique est l'artificialisation des sols (étude CEN) et la fragmentation des continuités écologiques
- Une bonne qualité des cours d'eau
- Des risques qui couvrent une grande partie du territoire, mais avec une bonne connaissance du risque (PPR)



Consommation d'espace et ZAN (Zéro Artificialisation Nette)



Notion de consommation d'espace

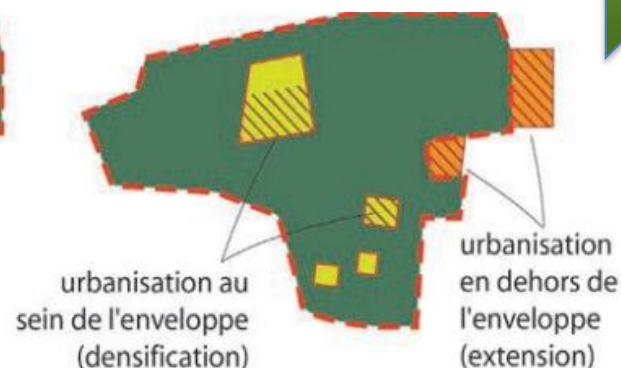
Consommation d'espace : changement d'usage des sols naturels, agricole et forestiers pour les affecter à des fonctions urbaines (habitat, activités, infrastructures).

Lors de l'ouverture à l'urbanisation (PLU, carte communale), la recherche de **disponibilités foncières à l'intérieur des enveloppes bâties existantes** (bourgs) est le préalable avant toute consommation d'espace (en extension du bourg existant).

1. Définir l'enveloppe urbaine existante

2. Rechercher la densification de cette enveloppe urbaine

3. Ouvrir en extension de l'enveloppe si besoin (consommation d'espace)



 Espaces urbanisés à un temps T

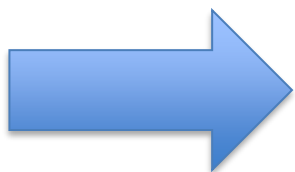
 Enveloppe urbaine de référence
 Surfaces non bâties situées au sein de l'enveloppe

 Urbanisation postérieure à la date de référence



Consommation d'espace 2015-2025 : principaux enjeux du

- Une consommation d'espace principalement liée à l'habitat : 29 ha sur 10 ans
- Une consommation d'espace liée à l'économie faible : 4 ha sur 10 ans
- Une consommation d'espace importante malgré la baisse démographique
- Des densités de logements variables d'une commune à l'autre, mais assez élevées dans les zones de relief



*Objectif de la loi Climat et Résilience : **réduire de 50% la consommation d'espace tous les 10 ans** par rapport aux 10 années précédentes.*

Outils : optimisation dans l'enveloppe urbaine existante, favoriser le renouvellement urbain, inventer d'autres formes d'habiter, adopter des densités plus fortes mais adaptées au contexte, etc.



Lotissement du Poundet (Laruns)

S=0,6 ha
16 logements
26 logements/ha



Échelle 1 : 1 085

0 20 m

Exemples de densité : lotissement Palisse - Buzy



S=1,8 ha
13 logements
7 logements/ha

Exemples de densité : Bielle, lot. de la Bacou



$S=0,57$ ha
7 logements
12 logements/ha



La notion de ZAN : Zéro Artificialisation Nette

Artificialisation nette = artificialisation - renaturation



Objectif : à l'équilibre à l'horizon 2050

Objectif 2050 : 1 ha artificialisé (urbanisé) = 1 ha rendu à la nature



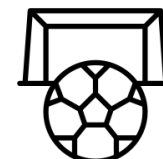
MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Maite FOURCADE **PAYS PAYSAGES**
paysagiste dplg pays.paysages@wanadoo.fr
19 place de la moutète 64300 orthez 0559672621



Le nombre d'emplois *versus* le nb d'équipements



	Emplois 2019	Nb équipements 2021
Arudy	916	110
Laruns	646	115
Eaux-Bonnes	295	47
Louvie-Juzon	237	51
Bielle	66	15
Buzy	115	28
Rébénacq	99	20
Sévignacq-Meyracq	176	20
Aste-Béon	22	6
Béost	32	11
Bescat	31	8
Bilhères	29	5
Castet	42	2
Gère-Bélesten	28	7
Izeste	85	10
Louvie-Soubiron	31	4
Lys	58	5
Sainte-Colome	33	12

- 2 pôles qui se démarquent nettement en équipements et emplois : **Arudy, Laruns**
- Les **Eaux-Bonnes** : pôle intermédiaire et pôle touristique lié à Gourette
- 1 pôle intermédiaire : **Louvie-Juzon**
- 4 pôles locaux : **Bielle, Buzy, Rébénacq, Sévignacq-Meyracq**
- 85% des équipements dans les 8 pôles identifiés
- 44% des équipements dans les 2 pôles principaux